

Rencontre

Séminaire régional 

Le droit commun à l'épreuve de l'évaluation des contrats de ville

Contexte

L'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, qui se déploie en ce moment dans les territoires, est l'opportunité de faire un point d'étape sur la mise en œuvre effective de la synergie attendue entre politique de la ville et droit commun. C'est l'occasion aussi de s'interroger : quand on dit droit commun, de quoi, de qui parle-t-on ? Mobiliser le droit commun peut sonner comme un mot d'ordre impératif, mais sans qu'on sache par quel bout l'aborder.

Trop souvent, face à un « droit commun » peu ou mal déterminé dans ses contours, les acteurs de la politique de la ville manquent de leviers explicites pour l'identifier, le valoriser ou l'activer. Et si l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville était l'occasion d'y voir plus clair, et le moment de relancer un pilotage stratégique partagé « politique de la ville/droit commun » sur la période à venir 2018-2020 ?

Objectifs

- ▶ Permettre une appropriation stratégique et pratique de la notion de « droit commun » selon le sens donné par la loi Lamy du 21 février 2014.
- ▶ Donner à voir des expériences articulant droit commun et politique de la ville.
- ▶ Outiller les acteurs de la politique de la ville dans la perspective de l'évaluation des contrats de ville.

Orientation pédagogique

La notion de droit commun sera abordée selon une double entrée :

1/ Introductive et générale pour partager ou confronter ce qu'est ce levier essentiel du droit commun.

2/ Pratique, par l'analyse partagée de situations concrètes de mobilisation du droit commun.

Au terme du séminaire, les participants auront pu sortir du flou et se seront dotés d'un premier réservoir de pratiques à même d'inspirer la feuille de route stratégique et opérationnelle 2018-2020 de leur contrat de ville.

Public

Agents et élus des collectivités locales (politique de la ville et droit commun) ; Représentants de l'État (préfet, délégués du préfet, Direccte, Éducation nationale, ARS...) ; Bailleurs sociaux, agents de Pôle emploi, missions locales, CAF, CPAM, réseaux économiques ; Conseils citoyens ; Associations locales

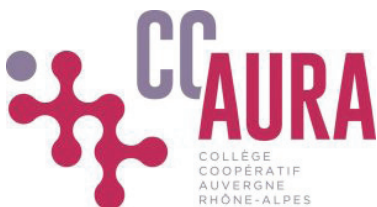
**Le mardi 3 juillet 2018
à Lyon**



Infos

Lieu :
Collège Coopératif Auvergne-Rhône-Alpes
20 Rue de la Claire - 69009 Lyon
Situé au 5ème étage du bâtiment

Avec le soutien du



9h00 > 9h30 Accueil café, puis ouverture par Labo Cités

9h30 > 10h30

Le droit commun : de quoi parle-t-on ? Que peut-on évaluer ?

Intervention de Paul Garcia (Pluricité) puis échange avec les participants

10h30 > 11h30

Table ronde n°1 : Évaluer l'intervention du « droit commun » dans le contrat de ville

Quels sont les enjeux liés au pilotage, à l'animation et au suivi du contrat de ville ? Quels sont les effets du copilotage État/agglomération ? Quel est le rôle des instances de gouvernance ? Quels indicateurs utiliser et pour quoi faire ?

En présence de :

- ▶ Clémence Jacquart, chargée de mission au service politique de la ville, Ville d'Annonay
- ▶ Patrick Ardisson, délégué du Préfet, Villeurbanne
- ▶ Gilles Gonnet, chef du pôle politique de la ville, DRDJSCS délégation Rhône
- ▶ Blandine Vincent, inspectrice de l'Éducation nationale, Vénissieux

11h30 > 12h30

Table ronde n°2 : Mobiliser le droit commun, c'est aussi dynamiser les coopérations

Comment les dynamiques de coopérations participent-elles de la mobilisation du droit commun ? Comment ces coopérations sont-elles prises en compte dans l'évaluation des contrats de ville ? Quels sont les enjeux et les perspectives ?

En présence de :

- ▶ Pascal Lavigne, adjoint de territoire, secteur Bel Air au sein du GIE Est Habitat
- ▶ Hervé Thibaud, chef de projet à l'association des Compagnons Bâisseurs
- ▶ Valérie Lugon, directrice de Face Grand Lyon
- ▶ Philippe Morin, consultant, ex-responsable de l'EPDA de prévention spécialisée, Haute-Savoie

12h30 > 13h45

Déjeuner sur place

14h00 > 16h00

Ateliers thématiques

L'objectif des ateliers thématiques est de concrétiser les coopérations entre droit commun et politique de ville, à partir d'exemples concrets et d'une feuille de route « évaluation ». Les participants seront répartis dans 3 ateliers qui se dérouleront en parallèle, animés par les équipes de Labo Cités et Pluricité.

- ▶ Rénovation urbaine, cadre de vie
- ▶ Emploi et développement économique
- ▶ Sport

16h00 > 17h00 Restitution des ateliers et clôture de la journée

Rencontre

Séminaire régional

Le droit commun à l'épreuve de l'évaluation des contrats de ville

Le mardi 3 juillet 2018
de 9h00-17h00

**L'inscription est obligatoire
avant le 29 juin 2018
sur labo-cites.org**

Prix de l'inscription :

> adhérents et financeurs : 10€

> non adhérents 20€

Pour savoir si votre collectivité ou votre structure est adhérente, rendez-vous rubrique « Adhérez à Labo Cités » sur www.labo-cites.org

Règlement sur place par chèque ou espèces uniquement, merci de prévoir l'appoint.

Possibilité de mandat administratif pour les collectivités .

Renseignements

Sylvain Brun
Chargé de mission Labo Cités
04 78 77 01 79
sbrun@labo-cites.org



LIEU :

Collège Coopératif
Auvergne-Rhône-Alpes

20 Rue de la Claire

69009 Lyon

Situé au 5ème étage du bâtiment

- Métro ligne D : Arrêt Vaise
- Informations d'accès sur le site internet du CCAURA :
www.ccaura.fr/acces-transport-ccaura
Si besoin pour joindre le collège Coopératif :
04 37 64 47 20